



Projet médico-soignant

2025-2030

#CHLeMans



Projet d'établissement 2019-2023

Le précédent projet d'établissement prévoyait 6 axes prioritaires

- Prendre soin de vous
- Développer l'ouverture sur le territoire
- Proposer une offre de soins lisible, adaptée et accessible
- Innover pour adapter et améliorer nos organisations
- Mobiliser nos ressources pour garantir la qualité des soins
- Garantir la capacité d'action aujourd'hui et demain

Sommaire

Enjeux et méthode 4

Nos engagements pour

- Nos patients 6
- Notre territoire 16
- Nos professionnels 28

Le cœur de notre action collective

Projet médico-soignant 2025-2030

Le projet médico-soignant **décline le projet d'établissement en matière de prise en charge des patients, de parcours de soins, de coordination des équipes et de qualité des pratiques.**

Il représente la vision de la communauté médico-soignante pour le Centre Hospitalier du Mans de demain, dans toutes ses dimensions : qualité des prises en charge et de l'accompagnement des patients et résidents, coordination avec les acteurs du territoire, transition écologique, recherche, qualité de vie au travail, trajectoire financière responsable, etc.

Il est en cohérence avec les valeurs de service public et de santé publique portées par notre établissement et par nos équipes.

Enjeux et méthode

Nous avons déployé une méthodologie participative, associant nos établissements partenaires, institutions publiques, organisations syndicales, représentants des usagers, pour répondre à la question : « quels sont les principaux défis à relever pour notre hôpital dans les cinq ans à venir ? »

À partir des éléments partagés, nous sommes allés à la rencontre des binômes chefs de service/cadres de santé des services, des trios de gouvernance des pôles et des référents d'activités transversales, pour recueillir leur contribution.

La synthèse de ces entretiens, réalisée à l'aide de l'intelligence artificielle, puis accompagnée de la réflexion et relecture critique de représentants des médecins et des cadres de santé, a donné naissance au projet médico-soignant 2025-2030.

« Ce projet médico-soignant est l'aboutissement d'un travail collectif remarquable. Je tiens à saluer l'engagement des équipes médicales et soignantes qui a permis d'élaborer cette feuille de route stratégique. »

Nathalie PROVOST
Coordinatrice générale des soins

CHIFFRES CLÉS

- 3 piliers déclinés en 15 engagements
- 12 entretiens menés avec nos partenaires
- 1 groupe de travail (présidence de CME, coordination générale des soins, secrétariat général)
- 8 auditrices mobilisées (commission des soins, encadrement soignant, secrétariat général)
- 63 entretiens réalisés avec les binômes managériaux (chefs de service / cadres de santé), près de 95 heures d'échanges
- 183 pages de compte-rendu



« Le projet médico-soignant que nous présentons pour 2025-2030 incarne notre engagement commun à faire évoluer nos pratiques, pour offrir la meilleure prise en charge possible aux Sarthoises et Sarthois. »

François GOUPIL
Président de la Commission médicale d'établissement (CME)



Nos engagements pour

1 Nos patients

- Engagement n°1**
Renforcer la qualité, la sécurité, la pertinence des soins 8
- Engagement n°2**
Veiller à l'accessibilité, la continuité et l'équité des soins 9
- Engagement n°3**
Accompagner à toutes les étapes de la vie ... 10
- Engagement n°4**
Consolider la représentativité des patients et de leurs proches 12
- Engagement n°5**
Moderniser les organisations et les outils, par une trajectoire financière soutenable 14



Engagement n°1

Renforcer la qualité, la sécurité, la pertinence des soins

Nous sommes engagés dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins et avons obtenu le niveau de certification « qualité des soins confirmée » attribué par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2023.

Les 5 orientations stratégiques

- 1 **Renforcer la sécurité des soins**, en fiabilisant les procédures et en développant les actions de prévention des risques.
- 2 **Consolider la démarche d'évaluation et d'amélioration continue « de terrain »**, en analysant régulièrement les pratiques professionnelles, et en déployant plus largement les audits internes et les revues de morbidité-mortalité.
- 3 **Poursuivre la diffusion d'une culture commune entre professionnels médicaux et paramédicaux** : développement de la décision partagée et de la réflexion éthique, pour une prise en charge globale de la personne soignée.
- 4 **Améliorer la pertinence des soins**, en limitant les actes redondants, en optimisant les prescriptions d'examen

AMBITION

Assurer des soins sûrs, de qualité, personnalisés, éthiques, pertinents.

complémentaires, et en ajustant les traitements et leurs voies d'administration aux meilleures pratiques cliniques.

- 5 **Viser l'excellence** : préparer les équipes de l'établissement, afin d'atteindre, en 2027, une certification HAS avec mention « haute qualité des soins ».

ACTIONS PHARES

- Appliquer, systématiquement et dans tous les secteurs concernés, les pratiques d'hygiène ciblées
- Poursuivre le déploiement de la conciliation médicamenteuse et de la dispensation nominative
- Déployer l'informatisation des prescriptions d'examen complémentaires, pour faciliter l'analyse des pratiques
- Accentuer les travaux sur la pertinence des prescriptions, coordonnés avec la démarche de soins écoresponsables
- Soutenir la dynamique d'évaluation des pratiques professionnelles

Engagement n°2

Veiller à l'accessibilité, la continuité et l'équité des soins

Dans un contexte territorial marqué par la sous-densité médicale, l'accessibilité à notre hôpital représente une priorité, avec un effort particulier porté sur l'accompagnement des personnes âgées, vulnérables, en situation de handicap.

Les 6 orientations stratégiques

- 1 **Améliorer l'accueil, l'information et l'orientation des patients** en modernisant la signalétique et en veillant au respect des normes architecturales en matière d'accessibilité.
- 2 **Simplifier les démarches administratives** et développer des outils numériques pour fluidifier le parcours des personnes soignées (prise de rendez-vous en ligne, rappels automatisés).
- 3 **Améliorer l'accès aux soins sur le territoire** en renforçant la communication sur l'offre de soins disponible et les démarches « d'aller vers », afin de faciliter la compréhension des parcours de santé.
- 4 **Développer l'approche graduée des soins** grâce à une collaboration renforcée avec les acteurs ville-hôpital, afin d'assurer une prise en charge pertinente et adaptée aux besoins de santé des patients.

AMBITION

Garantir un accès aux soins équitable pour tous, en luttant contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

- 5 **Réduire les délais d'accès aux spécialistes** des patients éloignés des lieux de soins en développant la télé-médecine.
- 6 **Garantir la continuité des soins** en adaptant les organisations et en renforçant la coordination ville-hôpital afin d'assurer une juste répartition de l'offre de soins sur le territoire.

ACTIONS PHARES

- Renforcer le dispositif « handi-patient »
- Poursuivre le développement du dispositif de permanence d'accès aux soins de santé (PASS) territorial
- Déployer une plateforme territoriale de téléconsultation et téléexpertise
- Promouvoir des initiatives de coopération interprofessionnelle
- Pérenniser et étendre le périmètre d'action du service d'accès aux soins (SAS 72)

Engagement n°3

Accompagner à toutes les étapes de la vie

Nous nous engageons pour une prise en charge globale, personnalisée et respectueuse des patients, de la naissance à la fin de vie.

Les 5 orientations stratégiques

1 Renforcer la structuration du parcours périnatal, avec un meilleur accompagnement préventif, la sécurisation du suivi des grossesses et la mise en place de parcours adaptés et spécifiques pour les situations complexes.

2 Améliorer l'accompagnement des parents durant les 1000 premiers jours de l'enfant, afin de favoriser un cadre propice à son bon développement : appréhender le post-partum, assurer un suivi adapté et éviter les discontinuités de parcours.

3 Améliorer les transitions entre l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, en instaurant des consultations dédiées et en développant des dispositifs d'accompagnement personnalisé pour éviter les ruptures dans le suivi médical.

AMBITION

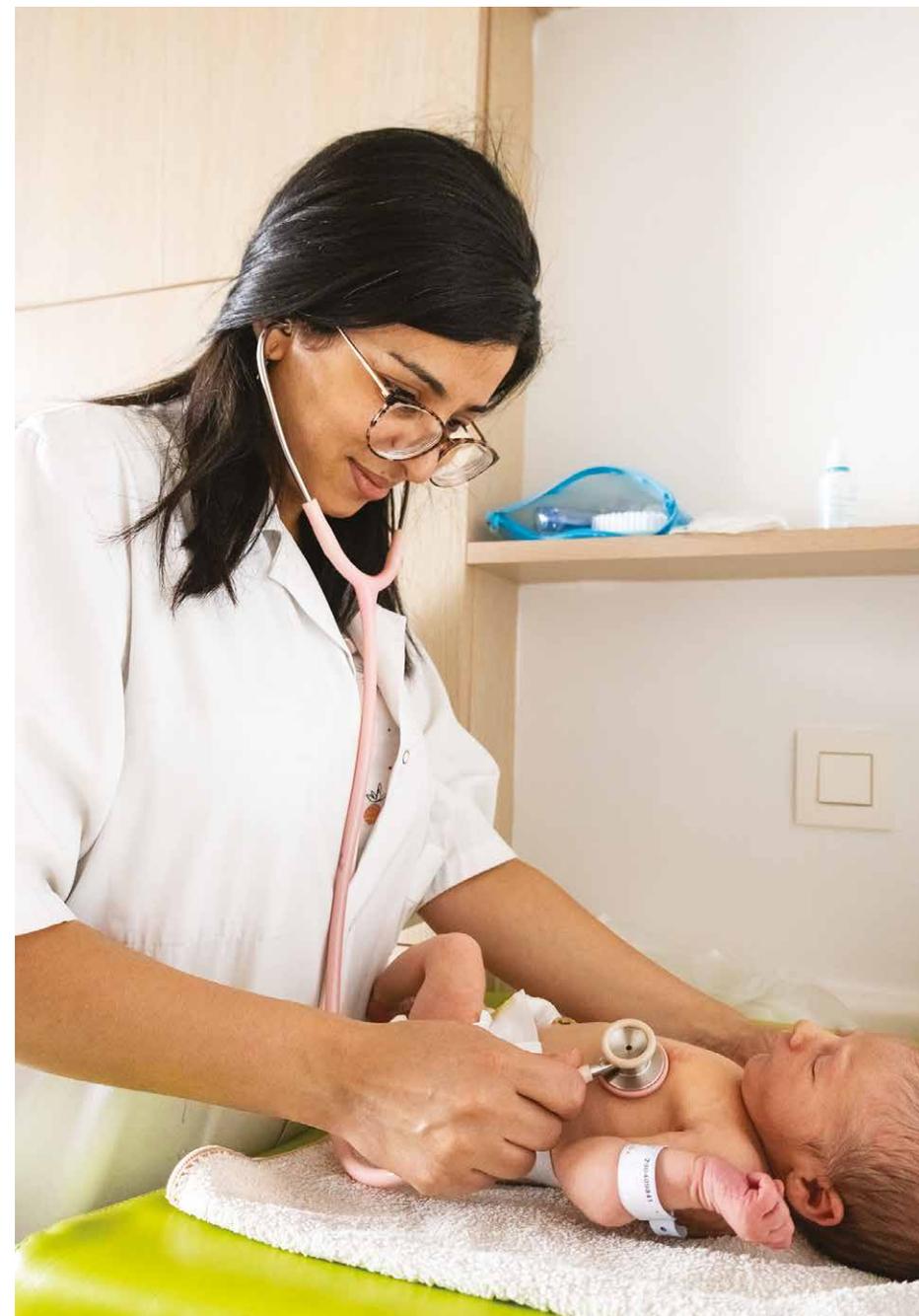
Offrir un accompagnement adapté à chaque étape de la vie.

4 Accompagner les personnes en fin de vie, grâce à la structuration transversale de l'offre en soins palliatifs, l'organisation de parcours de soins gradués et de proximité.

5 Créer du lien inter-hôpital et hôpital-extérieur afin de garantir la continuité des soins à chaque étape de la vie et développer les coopérations avec les structures extérieures.

ACTIONS PHARES

- Communiquer sur la mise en place du projet de naissance
- Mener des projets permettant d'appréhender sereinement le soin (simulation d'IRM pour les enfants, groupe d'expérience patients en réanimation)
- Créer une unité de soins palliatifs et renforcer la formation des soignants
- Poursuivre l'adaptation des locaux et des équipements aux besoins des patients
- Poursuivre la mise en place d'actions culturelles au sein de l'hôpital



Engagement n°4

Consolider la représentativité des patients et de leurs proches

Nous nous inscrivons dans une démarche de renforcement continu du partenariat avec les patients, en les associant pleinement à chaque étape de leur parcours, dans une logique de co-construction et de respect de leurs attentes.

AMBITION

Écouter et prendre en compte l'expérience des patients et des proches pour orienter nos actions, améliorer les organisations et les parcours, en s'appuyant également sur leurs représentants et les associations.

Les 5 orientations stratégiques

- 1 **Renforcer l'information et la communication** : rendre plus accessible l'information sur les prises en charge, faciliter le dialogue entre les personnes soignées et les équipes soignantes, mieux communiquer sur la présence et le rôle des représentants des usagers, des associations et des dispositifs d'accompagnement pour les patients et leurs proches.
- 2 **Développer des outils et des espaces adaptés aux aidants et aux familles** : mettre en valeur la documentation disponible, les lieux d'accueil et de convivialité, envisager des solutions d'hébergement et d'accompagnement psycho-social.
- 3 **Accompagner les représentants des usagers** pour mettre à jour le projet des usagers et décliner ses actions.



ACTIONS PHARES

- Renforcer la participation et la contribution des représentants des usagers aux groupes institutionnels
 - Prendre en compte l'expérience patient dans l'élaboration des projets médico-soignants des services
 - Développer les supports d'information et les outils numériques
 - Renforcer la place des aidants et des proches dans l'accompagnement des patients
 - Développer des espaces d'accueil des aidants et proches
- 4 **Structurer et systématiser le recueil de l'expérience patient** : moderniser les enquêtes de satisfaction et encourager les pratiques réflexives des équipes soignantes.
 - 5 **Définir une politique institutionnelle concernant la place des patients experts et des pairs aidants** : intégration des patients experts à des groupes de travail sur l'éducation thérapeutique, participation à la recherche médicale et paramédicale, soutien et assistance permis par la place accrue des pairs aidants.

Engagement n°5

Moderniser les organisations et les outils, par une trajectoire financière soutenable

L'évolution des exigences sociétales, transcrites dans la réglementation, et celle des pratiques professionnelles, notamment médicales, implique des infrastructures adaptées, conciliant innovations technologiques et transformation des locaux.

AMBITION

Moderniser les organisations, les infrastructures et les outils, afin d'améliorer les conditions d'accueil et l'efficacité des prises en charge de ses patients, l'intégration de leurs accompagnants, et les conditions de travail de ses équipes.

Cette dynamique doit s'accompagner d'une maîtrise éclairée des dépenses, d'une optimisation de l'usage des ressources disponibles et des recettes générées, en s'inscrivant dans une trajectoire financière responsable et durable.

Les 6 orientations stratégiques

- 1 **Optimiser l'organisation des soins**, en modernisant les processus de travail, les équipements médicaux, les équipements hôteliers et logistiques, et les outils numériques, via notamment la mise en œuvre du schéma directeur numérique et du plan pluriannuel d'investissement.
- 2 **Améliorer les conditions de travail**, grâce à une meilleure ergonomie des lieux de travail qui seront rénovés et une communication facilitée entre les services.
- 3 **Adapter les infrastructures hospitalières** aux exigences de prise en charge et aux évolutions médico-soignantes, grâce à des projets architecturaux ambitieux intégrés au schéma directeur immobilier. Il s'agit aussi d'améliorer l'accueil et le parcours de soins des patients, notamment en développant des espaces de convivialité et apaisants, pour eux-mêmes et leurs proches, qu'ils soient à l'intérieur des bâtiments ou en extérieur.



4 **Développer des solutions logistiques innovantes**, par la mise en œuvre d'un schéma directeur logistique, pour une meilleure gestion des stocks et des flux, en intégrant l'informatisation des processus et la sécurisation des circuits de distribution, au service des organisations de soins.

5 **Assurer un pilotage budgétaire solide de l'établissement**, en poursuivant, chaque année, la mise en œuvre concrète de la stratégie « trajectoire financière responsable et durable (TFRD) », notamment par le pilotage du plan global de financement pluriannuel (PGFP) validé par l'ARS.

6 **Renforcer le suivi et la valorisation financière de l'activité hospitalière**, en développant des outils de pilotage et des espaces de dialogue, afin d'accompagner les équipes dans la maîtrise des enjeux médico-économiques de leurs secteurs respectifs et dans l'amélioration de la qualité du codage des activités, pour mieux refléter la réalité du travail réalisé.

ACTIONS PHARES

- Moderniser et végétaliser le site hospitalier (schéma directeur immobilier)
- Faire évoluer les outils numériques (schéma directeur numérique)
- Accompagner les services dans leur participation aux processus de gestion et au déploiement d'organisations les plus efficaces possibles
- Intégrer, pour chaque nouveau projet, l'analyse de l'adéquation besoins des patients / recettes générées / moyens à mobiliser
- Poursuivre une politique active et structurée de mécénat



Nos engagements pour

2 Notre territoire

- Engagement n°1**
Amplifier l'engagement dans la prévention 18
- Engagement n°2**
Conforter la place de l'établissement sur le territoire 19
- Engagement n°3**
Coordonner, graduer et fluidifier les parcours de soins 20
- Engagement n°4**
Consolider le lien ville-hôpital 22
- Engagement n°5**
Poursuivre le développement universitaire et scientifique 24
- Engagement n°6**
Renforcer l'engagement dans la transition écologique 26

Engagement n°1

Amplifier l'engagement dans la prévention

Partant du constat que la prévention est insuffisamment développée dans notre pays et sur le territoire sarthois, nous entendons prendre notre part à l'effort de prévention et d'éducation à la santé de la population.

Les 5 orientations stratégiques

1 Renforcer l'implication de la communauté médico-soignante dans l'intégration de la prévention à chaque étape du parcours de soins, afin d'en faire un levier pour améliorer la pertinence des soins.

2 Poursuivre la structuration des actions de prévention à destination des populations à risque, et faciliter le dépistage précoce des pathologies à forte incidence (cancers, maladies chroniques, IST), notamment par le renforcement des consultations avancées sur le territoire sarthois.

3 Collaborer avec les acteurs du territoire, pour déployer des actions de prévention et de promotion de la santé coordonnées et complémentaires auprès du grand public, hors des murs de l'hôpital.

AMBITION

Intégrer la prévention de manière systématique dans nos activités de soins, au bénéfice de la population sarthoise.

4 Co-construire des parcours de soins ville-hôpital intégrant l'éducation thérapeutique des patients.

5 Engager une démarche de responsabilité populationnelle territoriale, à l'échelle du GHT 72, intégrant des actions de prévention et de dépistage, en lien avec les autres acteurs de santé et en identifiant les pathologies chroniques prioritaires pour cette démarche.

ACTIONS PHARES

- Engager un projet de responsabilité populationnelle territoriale en diabétologie
- Poursuivre et développer les programmes de prévention dans le cadre des prises en charge
- Diversifier les supports de communication et les formats de sensibilisation

Engagement n°2

Conforter la place de l'établissement sur le territoire

En tant que troisième établissement de santé de la région Pays-de-la-Loire, nous entendons développer une stratégie équilibrée : entre établissement de référence territoriale et hôpital de proximité pour l'agglomération du Mans.

Les 6 orientations stratégiques

1 Consolider les plateaux techniques, les expertises spécialisées, et les filières d'excellence, pour conforter notre place comme établissement de référence territoriale.

2 Poursuivre la structuration de l'organisation territoriale des soins, en lien avec l'ARS, en renforçant les collaborations entre les établissements du GHT 72, et avec les structures de soins privées et la médecine de ville.

3 Piloter la mise en œuvre du projet médico-soignant partagé (PMSP) du GHT 72, et le déploiement de fédérations médicales hospitalières, afin de porter des projets collaboratifs et cohérents, et ainsi structurer l'ensemble des filières de soins publiques territoriales.

4 Développer les consultations avancées et les activités techniques sur les différents établissements du GHT 72,

AMBITION

Consolider notre rôle de pilier central de l'offre de soins du territoire sarthois.

afin d'améliorer l'accessibilité de la population aux soins spécialisés.

5 Soutenir la constitution d'équipes territoriales (médicales, paramédicales, administratives, techniques, logistiques) à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe (direction commune), et faciliter l'exercice professionnel multisite, par un accompagnement porté par nos pôles médico-soignants et nos directions fonctionnelles.

6 Améliorer la visibilité et la communication coordonnée du CH Le Mans, des Hôpitaux de Sarthe, et du GHT 72, auprès des professionnels de santé et de la population, afin de relayer les messages-clés.

ACTIONS PHARES

- Déployer des équipes mobiles territoriales
- Développer l'offre de télé-expertise
- Consolider les activités avancées sur l'ensemble des sites du GHT 72
- Renforcer les coopérations entre les services d'une même spécialité au sein du GHT 72
- Déployer le dossier patient informatisé au sein du GHT 72

Engagement n°3

Coordonner, graduer et fluidifier les parcours de soins

L'amélioration de la coordination entre l'hôpital, la médecine de ville, et les structures médico-sociales permet d'éviter les ruptures dans la prise en charge, notamment pour les patients âgés poly-pathologiques, ceux en situation de pathologie chronique, ou ceux nécessitant un suivi spécialisé.

AMBITION

Optimiser les parcours de soins et garantir une coordination adaptée entre les établissements du GHT 72 et en lien avec les autres établissements de santé.

Les 6 orientations stratégiques

- 1 **Mieux orienter les patients et réguler les passages aux urgences**, par la pérennisation et l'extension du service d'accès aux soins (SAS), permettant d'apporter une réponse intégrée aux besoins de soins non programmés, par une collaboration avec les professionnels libéraux sarthois.
- 2 **Consolider le maillage hospitalier public**, « au plus proche des Sarthois », pour renforcer l'équité d'accès aux soins, dans le cadre du GHT 72 : consultations avancées au sein d'autres établissements, exercice médical territorial, etc.
- 3 **Optimiser la gestion des entrées en hospitalisation et améliorer la qualité des soins**, via l'augmentation des entrées directes au sein des services de spécialités médicales et chirurgicales, en renforçant les dispositifs de coordination avec la médecine de ville, par filières de soins.



4 **Optimiser la gestion des sorties d'hospitalisation**, et favoriser le maintien à domicile et les prises en charge ambulatoires, en poursuivant la collaboration avec les structures d'HAD, et avec les professionnels intervenant dans les parcours post-hospitalisation (IPA, IDEL, médecins traitants, programmation d'hôpitaux de jour).

5 **Fluidifier les parcours des patients** au moyen de dispositifs coordonnés à l'échelle du GHT 72 (cellule d'ordonnement territorial des lits), de la mise en place d'outils numériques (dossier patient informatisé Orbis) et assurer un suivi plus efficace entre les différentes structures hospitalières, la médecine de ville et le secteur médico-social.

6 **Poursuivre la structuration des filières de recours avec le CHU d'Angers**, en différenciant les niveaux de prise en charge selon les capacités et compétences des hôpitaux et la complexité des pathologies.

ACTIONS PHARES

- Renforcer et structurer la cellule de gestion de l'aval d'hospitalisation
- Développer les entrées directes en hospitalisation
- Renforcer les partenariats avec les structures d'HAD du territoire
- Développer les protocoles de coopération entre professionnels de santé (IPA, pharmaciens, infirmiers)
- Développer les soins ambulatoires et l'hospitalisation de jour, sur le plateau ambulatoire Plantagenêt

Engagement n°4

Consolider le lien ville-hôpital

Nous nous engageons à mieux collaborer avec la médecine de ville et les acteurs du territoire en facilitant l'accès aux expertises hospitalières et en soutenant les échanges de pratiques.

Les 4 orientations stratégiques

1 Structurer des parcours clairs d'adressage des patients de la ville vers l'hôpital, par filières de soins, pour faciliter l'orientation des patients et fluidifier les prises en charge.

2 Renforcer les liens avec les professionnels médicaux et paramédicaux libéraux du territoire, notamment via les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé), ainsi qu'avec les opérateurs de soins à domicile, pour améliorer le suivi des patients après leur hospitalisation.

3 Sécuriser la prise en charge à domicile, notamment médicamenteuse, en améliorant la coordination avec les pharmacies de ville, les infirmiers libéraux, et les structures d'hospitalisation à domicile.

4 Développer et rendre plus visibles les actions de formation et d'information pour les professionnels de ville,

AMBITION

Renforcer la coordination entre l'hôpital et les acteurs de santé du territoire, pour améliorer la prise en charge des patients.

pour harmoniser les pratiques à l'échelle du territoire et renforcer l'interconnaissance entre professionnels.

ACTIONS PHARES

- Poursuivre le déploiement et développement de l'usage de l'application CoHop72
- Étendre l'offre de spécialités accessibles en télé-expertise
- Développer les sessions de formation sur la gestion des pathologies chroniques, à destination des professionnels libéraux
- Renforcer la coopération avec les infirmiers libéraux (suivi des pansements et des dispositifs intravasculaires)
- Porter, via le GHT 72, un projet de portail numérique d'échanges et de partage ville-hôpital



Engagement n°5

Poursuivre le développement universitaire et scientifique

Dans le cadre de la stratégie « territoire universitaire de santé Sarthe-Anjou-Mayenne (TUS SAM) », coordonnée par son site universitaire de rattachement (CHU et Faculté de santé de l'Université d'Angers), le CH Le Mans renforce ses deux missions d'enseignement et de recherche, au bénéfice de l'ensemble des professionnels de santé et des patients du territoire sarthois.

AMBITION

Renforcer l'attractivité du territoire, y faciliter l'installation des professionnels de santé, et améliorer l'accès aux innovations médicales pour la population sarthoise.

Le CH Le Mans porte une ambition universitaire. Pour autant, il n'a pas pour dessein de se constituer en CHU, au regard du maillage universitaire existant.

Premier établissement français, hors CHU, en recherche clinique à promotion industrielle, le CH Le Mans entend conforter l'excellence de ses activités de recherche.

Les 5 orientations stratégiques

1 **Pérenniser et amplifier le déploiement de la stratégie « territoire universitaire de santé Sarthe-Anjou-Mayenne (TUS SAM) »**, notamment par l'augmentation du nombre de postes universitaires financés dans la durée, bénéficiant directement au CH Le Mans et, plus largement, à l'ensemble des acteurs de santé en Sarthe (établissements, médecine de ville).

Cible : 2 postes séniors hospitalo-universitaires (PU-PH, MCU-PH); 8 postes séniors associés (professeurs, maîtres de conférences); 10 postes juniors (chefs de clinique assistants).

2 **Renforcer l'excellence de la formation** des étudiants issus des différentes filières de santé, par la diffusion généralisée, au sein des équipes, de la culture et des outils d'enseignement.



3 **Maintenir l'excellence de l'activité de recherche**, en renforçant les dynamiques en cours, notamment par l'usage des données massives et par la démarche qualité en recherche clinique.

4 **Approfondir l'accompagnement des projets** réalisés auprès des équipes médicales et paramédicales par la plateforme de recherche clinique, en individualisant le suivi en fonction des projets et de l'expérience des chercheurs.

5 **Déployer la recherche médicale et paramédicale au sein du GHT de la Sarthe**, en parallèle du développement des activités territoriales des praticiens du CH Le Mans, afin d'y intégrer les équipes des établissements publics sarthois et de renforcer l'équité territoriale d'accès aux innovations thérapeutiques, pour l'ensemble des Sarthois.

ACTIONS PHARES

- Nommer un coordonnateur universitaire et installer un comité de développement universitaire
- Évaluer l'impact concret de la stratégie universitaire sur les installations de professionnels de santé en Sarthe
- Étendre et pérenniser le financement des postes universitaires, en lien avec la faculté de santé et le CHU d'Angers
- Contribuer à la création du Pôle d'excellence des formations en santé, intégrant une formation d'infirmiers en pratique avancée Sarthe-Mayenne
- Mettre en œuvre un entrepôt de données de santé
- Obtenir la certification ISO 9001 de la plateforme de recherche clinique
- Intégrer la démarche « patient partenaire » dans les projets de recherche

Engagement n° 6

Renforcer l'engagement dans la transition écologique

Le système de santé, responsable de 8 % des émissions de gaz à effet de serre, génère diverses pollutions, et contribue aux atteintes à la biodiversité, en particulier par l'usage des médicaments.

Les 6 orientations stratégiques

- 1 Adopter un plan pluriannuel de transition écologique, à partir du bilan carbone établi en 2025.
- 2 Sensibiliser et former les professionnels hospitaliers aux enjeux écologiques, afin qu'ils soient tous acteurs de la transition.
- 3 Intégrer l'approche des soins écoresponsables, conjuguée à l'approche par la pertinence des soins, afin de réduire l'impact écologique des médicaments, des dispositifs médicaux, et des actes de soins.
- 4 Poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources : alimentation durable, sobriété énergétique, pratiques numériques responsables, maîtrise de la ressource en eau.

AMBITION

Conscient de notre responsabilité sociétale et environnementale et des impacts pour notre territoire, nous nous engageons afin d'accélérer et d'amplifier nos actions pour la transition écologique.

- 5 Favoriser les mobilités durables, en encourageant les alternatives à la voiture, en particulier pour les professionnels.
- 6 Végétaliser le site hospitalier, afin d'améliorer le bien-être des patients, des accompagnants et des professionnels.

ACTIONS PHARES

- Diffuser une culture de la transition écologique auprès des professionnels
- Poursuivre les investissements visant à réduire les consommations énergétiques
- Intégrer l'analyse de pertinence des prescriptions
- Adopter un plan de mobilité favorisant les mobilités douces
- Entreprendre une labellisation des services de soins engagés dans la transition écologique





Nos engagements pour

3

Nos professionnels

Engagement n°1

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels 30

Engagement n°2

Développer les potentiels 31

Engagement n°3

Favoriser la participation des professionnels à la vie institutionnelle 32

Engagement n°4

Déployer une démarche managériale ambitieuse et innovante 34

Engagement n°1

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels

Une attention particulière est portée à la simplicité des échanges – qui fait partie de notre culture professionnelle –, à la convivialité, au bien-être au travail, et à la reconnaissance institutionnelle des efforts fournis.

AMBITION

Attirer et retenir les talents en offrant un environnement de travail motivant et des perspectives d'évolution : améliorer les conditions de travail, valoriser les compétences et permettre un équilibre « vie pro/vie perso ».

Les 5 orientations stratégiques

1 Améliorer les conditions matérielles et organisationnelles du travail quotidien, afin de prévenir les risques professionnels et de développer la qualité de vie au travail.

2 Développer des solutions, notamment en termes de gestion du temps de travail et de soutien à la parentalité, permettant aux professionnels de mieux concilier leur métier et leur vie personnelle.

3 Perfectionner les modalités de recrutement, ainsi que l'accueil des nouveaux professionnels, et faciliter leur intégration.

4 Développer les compétences et l'expérience des managers, dans le cadre du projet managérial, afin de soutenir la dynamique d'encadrement et

d'animation des équipes, propice à la qualité des relations professionnelles, à l'équité au travail, à la convivialité et à l'esprit d'équipe.

5 Donner du sens à l'activité hospitalière, valoriser l'engagement des équipes, cultiver la simplicité des relations et le sentiment d'appartenance à notre collectif.

ACTIONS PHARES

- Ouvrir une crèche hospitalière
- Ouvrir un espace collaboratif et multi-activités
- Accompagner les évolutions organisationnelles des services
- Développer la plateforme numérique d'accueil des nouveaux professionnels et de formation

Engagement n°2

Développer les potentiels

Nous nous engageons à faciliter l'accès à la formation et l'évolution professionnelle de nos équipes. Le projet social, partie intégrante du projet d'établissement, définit les principaux objectifs de cette politique.

AMBITION

Porter une politique dynamique de formation continue et d'accompagnement professionnel, afin de garantir un haut niveau de compétences et des parcours de carrière attractifs.

Les 4 orientations stratégiques

1 Faciliter la mobilité et les évolutions de carrière par une politique d'accompagnement des parcours professionnels.

2 Structurer l'offre de formation de l'établissement, en soutenant la collaboration entre les différents acteurs internes (formation continue, CESU, CAP'SIM, LUTIN 72).

3 Favoriser les mises en situation et la formation par simulation, dans tous les champs professionnels, pour renforcer les compétences pratiques et la coordination entre professionnels, en intégrant les facteurs humains.

4 Encourager la transmission des savoirs au sein des équipes, en intégrant les professionnels formés dans des rôles de tutorat et de formateurs internes.

ACTIONS PHARES

- Faciliter la mobilité interne
- Encourager la participation aux congrès et événements scientifiques
- Soutenir le développement de la formation par simulation
- Développer des sessions de formation courtes en intra-service
- Structurer l'accompagnement des professionnels en reclassement ou en restriction d'aptitudes

Engagement n°3

Favoriser la participation des professionnels à la vie institutionnelle

La dynamique d'innovation organisationnelle devra être poursuivie, constituant un levier de motivation et d'engagement des équipes. Cette implication contribuera à renforcer le lien social entre équipes et l'appartenance à notre institution.

AMBITION

Promouvoir une gouvernance participative, qui suscite l'engagement individuel et l'intelligence collective, et directive, qui fixe un cap et un cadre de travail clairs, incluant des règles de bonne collaboration.

Les 3 orientations stratégiques

1 Améliorer la communication institutionnelle et la circulation de l'information : clarifier les processus décisionnels et en assurer leur visibilité, mieux diffuser les avancées des principaux projets menés (par les services, les pôles, l'établissement) et les rendre accessibles aux professionnels.

2 Valoriser et structurer l'engagement institutionnel des professionnels : reconnaître et soutenir les engagements institutionnels et favoriser la participation pluridisciplinaire aux décisions.

3 Mettre à jour la charte de gouvernance élaborée en 2022, pour intégrer les évolutions souhaitées concernant les circuits décisionnels, la gestion des projets, et l'intéressement collectif des équipes aux résultats de l'établissement.

ACTIONS PHARES

- Élaborer et mettre en œuvre une politique d'intéressement collectif des services aux résultats de l'établissement (critères : qualité, recherche, finances...)
- Encourager la participation aux événements institutionnels
- Adapter l'organisation des réunions et des groupes de travail institutionnels, pour qu'ils soient plus accessibles aux équipes
- Organiser des réunions annuelles de service et des « flash-infos » régulièrement
- Mettre à jour la charte de gouvernance



Déployer une démarche managériale ambitieuse et innovante

Le projet managérial, partie intégrante du projet d'établissement, définit les principaux objectifs de cette politique.

Les 4 orientations stratégiques

1 Développer un management « participatif et directif » : encourager la responsabilisation des équipes, structurer les échanges entre managers et professionnels, et promouvoir la prise de décision collective, y compris par le « droit à l'erreur ».

2 Développer les actions de formation à destination des managers : mettre en place des parcours de formation adaptés, notamment pour les chefs de service, et encourager la formation conjointe en binôme managérial médico-soignant.

3 Renforcer l'accompagnement personnalisé des cadres et chefs de service, en facilitant l'accès à des dispositifs de soutien managérial (mentorat, coaching).

AMBITION

Mieux manager pour mieux soigner : promouvoir un management collaboratif et bienveillant, valorisant la complémentarité des compétences au sein de notre collectif.

4 Optimiser les outils et méthodes de gestion : intégrer des solutions numériques pour alléger les tâches administratives et faciliter l'organisation du travail des managers.

ACTIONS PHARES

- Déployer des formations spécifiques pour les binômes médico-soignants
- Pérenniser les temps d'échanges entre les responsables de pôles, la direction générale et la présidence de la CME
- Déployer de nouveaux outils numériques pour faciliter le travail de gestion des ressources humaines des managers
- Renforcer le soutien institutionnel et méthodologique aux managers dans la mise en œuvre des projets

Le projet médico-soignant est une des composantes du projet d'établissement 2025–2030 du CH Le Mans.

Une feuille de route pluriannuelle détaillée est établie et actualisée chaque année. Son suivi est réalisé par le secrétariat général et la direction de coordination des projets, en appui de la mise en œuvre réalisée sous l'égide de la direction générale, de la présidence de la CME et de la coordination générale des soins.



Établissements membres de la direction commune
CH Le Mans | Pôle Santé Sarthe et Loir | CH La Ferté-Bernard |
CH Saint-Calais | CH Montval-sur-Loir | CH Le Lude



Établissements membres
du groupement hospitalier
de territoire de la Sarthe

